

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 33352
Numéro SIREN : 879 664 514
Nom ou dénomination : 3 ALFRED ROLL

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2020 sous le numéro de dépôt 117229

3 ALFRED ROLL

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège Social : 31 Rue Tronchet, 75008 PARIS 8
879 664 514 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2020

Le 3 novembre 2020 à 10:00 heures

Les associés de la société 3 ALFRED ROLL, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 31 Rue Tronchet, 75008 PARIS 8, sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par FRIEDLAND & PARTNERS, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur JACQUES ZRIBI.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée Générale entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Selon la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, les associés présents ou représentés en vertu des pouvoirs annexés à la feuille de présence possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social. L'Assemblée Générale réunit donc le quorum exigé par la loi et les statuts pour pouvoir valablement délibérer. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée.

FRIEDLAND & PARTNERS, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur JACQUES ZRIBI dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés dans les conditions prévues par la loi et les statuts ;
- Les pouvoirs des associés représentés ;
- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence ;
- Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;

FRIEDLAND & PARTNERS, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur JACQUES ZRIBI déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au Siège Social, depuis la convocation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Puis, FRIEDLAND & PARTNERS, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur JACQUES ZRIBI rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Commissaire aux comptes titulaire
- Nomination du Commissaire aux comptes suppléant
- Questions diverses

- Pouvoirs en vue des formalités

FRIEDLAND & PARTNERS, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur JACQUES ZRIBI déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis plus personne ne demandant la parole, FRIEDLAND & PARTNERS, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur JACQUES ZRIBI met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'Assemblée Générale décide de nommer la société ISH AUDIT CONSEIL, domiciliée au 198 Avenue Victor Hugo 75116 et enregistrée au RCS de Paris sous le numéro B 820 094 613, en tant que Commissaire aux comptes titulaire de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La société sera représentée par Monsieur Jonathan CABESSA

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

L'Assemblée Générale décide de nommer la société ADVENSO, domiciliée au 3 Villa Jocelyn 75116 Paris et enregistrée au RCS de Paris sous le numéro B 813 206 034 en tant que Commissaire aux comptes suppléant de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La société sera représentée par Monsieur Vadim GUENICHE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau, une feuille de présence ayant été signée par les votants.

Le Président de séance

Jacques ZRIBI

DocuSigned by:

FAC029731C6542E...